

Décision n° 00-1169 de l'Autorité de régulation des télécommunications en date du 31 octobre 2000 autorisant des sociétés à établir et à exploiter un réseau radioélectrique indépendant à usage privé du service mobile terrestre (2RP) et attribuant les fréquences associées

Titulaire	Commune de l'utilisateur	Département	Fréquence d'émission en MHz
SYNDICAT INTER COMMUNAL DES EAUX DE EMBLAVEZ	CHASPINHAC	43	444,5125
POTARD MARIE CHRISTINE	PRADINES	46	153,9625
CEDILAC	ST POL SUR TERNOISE	62	445,1875
SOCIETE GUADELOUPEENNE DU FROID	LES ABYMES	97	151,8750
TORANN FRANCE	PARAY VIEILLE POSTE	91	445,3625
TOP ONE SECURITE PRIVEE	BASSE TERRE	97	152,1375
SARL AMBULANCE TAXI DAUPHINE	ORLEANS	45	71,1000
SARL AMBULANCE TAXI DAUPHINE	ORLEANS	45	71,0000
BUTACHIMIE	CHALAMPE	68	444,6500
MAIRIE DE LANNION	LANNION	22	444,5125
PIERRE VACANCES TOURISME FRANCE	SIX FOURS LES PLAGES	83	406,7625
SOGECOFA	CHALAMPE	68	446,6125
SECURITE PROTECTION	BORDEAUX	33	444,6000
SOCIETE ANONYME POUR GRAND LONGCHAMP ET AMENAGEMENTS TOURISTIQUES	ST FRANCOIS LONGCHAMP	73	445,3125